

Dazibao

Bulletin d'information du syndicat SUD du Crédit Agricole

Notre Directeur part à la retraite : Chapeau !!!!!

Journée spéciale que ce 11 septembre, séquence souvenir, émotion : tout le monde ne parlait que de ça ! La nouvelle est tombée par intranet sur tous les postes de travail : le choc est grand. « *Le Directeur de la Caisse d'Aquitaine, M.Pichon, fait valoir ses droits à la retraite à partir du 30 septembre* ». Vous ne trouverez dans ces lignes ni raisons, ni explications à ce départ soudain, précipité et inattendu.

Quelques remarques nous sont cependant permises : il faut remonter il y a juste un an, le 20 septembre 2005, et la déclaration de M.Pichon, lorsqu'il préside son 1^{er} Comité d'Entreprise en Aquitaine. Extraits : « *je ne serai jamais venu à la caisse d'Aquitaine pour un an* », ou encore « *l'âge de la retraite à 60 ans a disparu* ».

Ouf, on est rassurés, car nous étions un certain nombre lors du conflit des retraites, à avoir fait grève contre l'augmentation des annuités, et l'allongement au-delà de 60 ans du départ à la retraite. Tout cela n'était donc que balivernes, on peut donc encore partir à 60 ans à taux plein (ndlr : pour les dirigeants du Crédit Agricole, c'est la Caisse Régionale qui prend en charge les années de cotisations manquantes, et effectue le portage jusqu'à la liquidation à taux plein, cela s'appelle "retraite chapeau" et à titre de comparaison, a représenté en 2005, la somme de 2.260K€ pour la dizaine de cadres supérieurs de la Caisse d'Aquitaine, quasiment autant que l'augmentation de la masse des salaires pour l'ensemble des 2.300 autres salariés !!!).



Un autre point amène réflexion. Dans le même discours, M.Pichon annonçait un changement important pour l'Entreprise : la bascule Atlantica vers un système informatique commun à plusieurs Caisses Régionales, qui entraînera un nouveau poste de travail. « *Ce sera un choc qu'il faudra préparer longtemps à l'avance* » disait-t-il. Alors soyez rassuré Monsieur le Directeur, on s'y prépare, on fait de la formation, quelques fois à plus de 80 Km de chez nous, on a même la chance d'avoir une chambre déjà réservée à l'hôtel, les enfants iront tout seul à l'école, on va même se priver de prendre des congés pour réussir tout ça (bon d'accord c'est interdit d'en prendre de septembre à novembre).

Et vous ne serez même pas là, pour voir tous ces efforts !!!!!

On est presque déçus.

Les temps changent rapidement.

Le n° 22 de Grand Angle daté de juillet/août est sorti fin septembre. En couverture Zidane et Ribery, en page 2, Alain Didier Moaté (par mesure d'économie, le nom de l'un d'eux est aussi le prénom de l'autre). Il faut attendre la page 8 pour y trouver les Présidents Caron et Pargade. Pas une seule photo de JC.Pichon. Heureusement, en avant dernière page, en tout petit, en bleu sur fond bleu, il est encore Directeur de la publication. Ouf !

C'est la vie de château.....

Le nouveau Directeur arrivera début 2007. Guy CHATEAU est actuellement Directeur du Crédit Agricole de Centre Loire, et participe aux négociations nationales, où il est rapporteur de la Commission des Ressources Humaines. Nous aurons donc l'occasion de lui présenter, en local, les revendications de SUD en matière de valeur du point et pouvoir d'achat.

Bienvenue, pour de riches négociations...

Hasard, Coïncidence ou Comment ne pas dire les choses ?

Dans le dernier numéro de Dazibao, nous évoquions la question posée en CE du 31/08/2006 sur le devenir des 3 PQE des conseillers Pro. En effet, l'an dernier, la grille de référentiel métier sous intranet avait évolué trois fois sans que les conseillers pro en soient informés. Nombre d'entre eux l'avaient découvert en mars avec grand déplaisir, constatant que leur rémunération n'avait pas glissé vers le 2^{ème} ou 3^{ème} PQE sur leur bulletin de salaire comme ils étaient en droit de s'y attendre. Ces manières de faire ne sont pas acceptables et, pour éviter que cela ne se renouvelle cette année, nous avons anticipé notre demande d'explications. Il nous a été répondu que cette grille de référentiel métiers était déjà entérinée. On nous assura que l'information avait circulé : les DAP qui reçoivent la Lettre du Manager (et seulement les DAP...) ont eu l'info en juillet (vous l'ont-ils transmise à ce jour ?) et que celle-ci était mise à jour sous intranet ! Or, après vérification, non seulement elle n'apparaissait pas (indépendamment du chemin biscornu pour y accéder) mais en plus on nous confirmait qu'aucun conseiller pro n'avait été informé directement ou indirectement.

En outre, sachez que la Direction avait orchestré une réunion de concertation sur ce sujet en juin (à laquelle SUD n'était pas invitée). L'union publia alors un tract intitulé « **le 3^{ème} PQE : ça se durcit** » où elle avouait « *nous pensions naïvement que cette situation allait s'arranger* »... **Naïvement, oui... c'est le mot !**

Alors à ceux qui pratiquent la désinformation, ceux qui ont l'info et qui la gardent parce que c'est difficile d'annoncer les mauvaises nouvelles, ceux qui croient "naïvement", ceux qui dissertent longuement sur la difficulté de mettre en place des moyens de communication efficaces, on leur dit qu'ils peuvent et doivent le faire ! Les flashs sous intranet, la messagerie Outlook, le mensuel Action, le Quotidien etc., et on ne saurait comment nous informer ?

Il est temps de respecter les employés et les Organisations Syndicales, sans exception, en les impliquant lors des concertations qui ne sont ni des consultations ni des négociations.

En synthèse, aujourd'hui, vous pouvez consulter le référentiel métier enfin mis à jour avec les nouvelles modalités de glissement des 3PQE (depuis le 12/09). Le critère "et" est remplacé par "et/ou" pour passer au 2^{ème} PQE et vous disposez d'une sorte de validation des acquis, faute d'un niveau de diplôme suffisant pour y accéder, à savoir : 7 ans pour passer au 2^{ème} PQE et 10 ans pour passer au 3^{ème}. Et pour rendre la chose moins accessible, la REC individuelle devra être appréciée à 100% non plus sur deux années mais sur les trois dernières. Bien heureux les conseillers qui ont bénéficié des anciennes moutures de cette grille, quant aux autres, le message est clair : soit vous patientez le temps sus-mentionné, soit vous passez une UV de Bachelor, soit vous attendez encore et encore une nouvelle mouture plus défavorable...■

Agen, ville d'eau !

Pour ceux qui ne sont jamais venu à Agen, une petite description de notre site : proche de l'autoroute, à la périphérie de la ville, dans un parc ombragé, avec des places de parking (plein !). Et le bâtiment comme beaucoup d'autres, avec des toits en terrasse.

J'ai la chance d'être arrivé le dernier dans le service, j'ai donc pris le bureau qui restait : vieux, moche, pas fonctionnel (comme tous les autres) et surtout sous la gouttière. Mais attention, l'eau ne coule pas quand il pleut, elle coule quand il fait chaud. C'est donc de la bonne eau de condensation filtrée par les graviers de la terrasse. Et ça dure depuis des années.

Si vous passez voir la gouttière, profitez en pour prendre un Dazibao : il est en libre distribution juste en dessous ■

Raz le bol..... d'or

Avant, pour le Bol d'or, célèbre course de moto, les motards avaient péage gratuit sur l'autoroute pour se rendre à la course. Moins d'accidents, moins d'hospitalisation, moins de trou de la sécu.

Avant, c'était avant la privatisation des sociétés d'autoroute. Cette année, péage payant pour tous, sauf ASF et AP2R qui ont offert les 250 derniers kilomètres.

En quoi les salariés du Crédit Agricole sont-ils concernés par cette information ? Tous ne sont pas motards, et les autres ne vont pas forcément au Bol d'or. Mais nous avons tous le gaz, et la privatisation de GDF, à l'image de celle des sociétés d'autoroutes, nous réservera peut être des surprises tarifaires, actionnaires obligent. Et là, difficile de se plaindre, car les actionnaires on les connaît, c'est nous qui leur avons vendu les actions, en réalisant quelques fois les objectifs à 150%.

Et pan sur le bec.....de gaz !!! ■

Le sport mène à tout

Avant fusion, chaque Caisse Régionale avait ses courts de tennis. Depuis, les courts de Berlincan, utilisés par les tennismen girondins, ont été vendus à la Mairie de Saint Médard. Et aujourd'hui, ce sont les courts de La Couronne, utilisés non seulement par les tennismen agennais, mais aussi les basketteurs, boulistes, gymnastes et autres sportifs amateurs, qui sont sur le point d'être vendus à la Mairie de Boé. Mais attention, ce joli parc de plusieurs hectares sera divisé en deux lots : la partie sportive pour la Mairie, la partie constructive pour un promoteur immobilier. Et si le promoteur immobilier était une filiale du Crédit Agricole ?■

L'argent n'a pas d'odeur ...

De mémoire d'élus du CHSCT, nous n'avions pas encore été confrontés à cette situation.

Vendredi dernier, après notre réunion trimestrielle décentralisée à St Savin, nous avons fait un détour par l'agence de Bourg/Gironde. Cette fois, non pas pour visiter le concept alliance, mais parce qu'il s'y passe des choses inquiétantes. Les salariés sont pris de maux de tête, voire d'étourdissements. Même les clients commencent à poser des questions sur l'origine de ces nuisances. En effet, à peine entrés dans l'agence, une certaine odeur, difficilement identifiable, vous titille les narines. Plus en avant, vers la salle des coffres, vous ressentez une odeur désagréable, comme un mélange de moisissure et d'humidité. Mais le must de cette énigme se passe dans l'ex-bureau du chef d'agence (ex-bureau, parce que ce dernier s'est expatrié au 1^{er} étage), et nous défions quiconque d'y rester plus de 5 minutes, tellement une odeur forte vous agresse (cette fois comme des vapeurs chimiques).

Alors oui, c'est une véritable énigme, parce que beaucoup de moyens ont été mis en œuvre pour en trouver la cause. A ce jour rien. Des prélèvements ont donc été effectués et envoyés pour analyse. Les premiers résultats ne sont pas franchement rassurants. Il a été détecté la présence de bactéries dont nous vous épargnerons les noms scientifiques. Une demande de complément d'analyse est en cours auprès de l'Institut Pasteur, afin de déterminer réellement le niveau de toxicité de ces bestioles. A la suite de quoi, une décision sera prise. Laquelle ? Nous verrons. Toujours est-il que les membres du CHSCT se mobilisent et suivent cette affaire avec la plus grande attention. Car il n'est pas du tout concevable de travailler dans de telles conditions, c'est pourquoi nous prendrons les dispositions nécessaires pour protéger la santé de nos collègues. ■

Communiquer, c'est un métier !

Nous n'y sommes pas formés et faisons des erreurs. Ainsi, dans notre numéro d'été, nous avons raconté l'histoire de cette jeune conseillère qui, formée par le Crédit Agricole d'Aquitaine, en butte à une hiérarchie tatillonne, a fini par écouter les sirènes des autres réseaux bancaires à l'affût de personnel jeune, formé et efficace...

Notre propos était d'expliquer comment un "jeune à potentiel" finit, contre sa volonté, par passer à la concurrence. Seulement voilà, une mauvaise formulation a laissé croire que tout le personnel de son agence était "satisfait" du régime que notre ex-collègue a subi alors que nous voulions exprimer son sentiment, sa perception.

Nous présentons nos excuses à celles et ceux qui ont pu être atteints alors qu'ils n'étaient pas visés. Nous avons pour habitude de dénoncer les abus de pouvoir mais évitons de nous immiscer dans les rapports entre collègues.

Nous savons que dans cette histoire (qui se termine bien) chacun sait sincèrement ce qu'il (elle) a pensé, ce qu'il (elle) a fait ou pas ! Chacun(e) avec sa conscience !

La leçon que nous tirons est qu'il faut toujours raisonner en terme de collectif, que l'intérêt des salariés est d'être Unis et Solidaires ; SUD sert également à cela ! ■

Il y a des élus CHSCT bien singuliers...

Au CHSCT des Landes, alors que la séance touchait à sa fin, un élu SUD faisait observer à la Direction les problèmes informatiques récurrents qui altèrent les conditions de travail des employés (du réseau), dans leurs tâches commerciales quotidiennes. Même si la Direction connaît le problème, nous nous devons de faire remonter les observations de nos collègues afin de pouvoir, dans la mesure du possible, améliorer les choses.

Un élu de l'Union s'est alors inscrit en faux en disant que lui ne connaissait aucun problème, alors qu'il n'avait rien dit jusque là. Les nombreux messages du SVP indiquant les pannes et les fins des pannes attestent pourtant du problème au-delà des remontées des collègues. Cet élu se sert-il de son ordinateur ? Sa présence à son travail ne lui a pas permis d'être confronté au problème ? La Direction appréciera...

Mais comme me faisait remarquer un élu CE de l'Union, les élus CHSCT ne sont pas élus par le "peuple", mais par les élus CE et DP, alors... ■



Dazibao
Mensuel édité par l'association
Dazibao
40, rue Lombard
33300 Bordeaux
N° ISSN : 1270 - 5144
Directeur de publication :
Jean-Louis DANFLOUS
Rédacteur en chef :
Damien THOUROUDE
Composé et imprimé par nos
soins
Prix du numéro : 1,5 €
Abonnement annuel : 15 €
Site : www.dazibao-sud.org

Nous étions en réunion

Le comité d'entreprise s'est réuni à Bordeaux.

Approbation du procès verbal de la réunion précédente sans problème. Sauf que les PV ne sont plus diffusés, pas accessibles sous intranet ... Les responsables (bureau du CE et direction de la Caisse Régionale) vont se concerter, mettre les moyens, ainsi vous pourrez être informés officiellement, pas seulement par "Dazibao".

Après avoir informé le CE du départ en retraite de Mr Pichon, sans plus de commentaires, Mr Didier a ouvert les débats par la présentation des projets de réorganisation des plateformes téléphoniques. Gros chantier qui peut voir l'embauche de 22 personnes mais aussi un changement des méthodes de travail, de relations avec la clientèle. Certes, il faut répondre au problème important créé par ce téléphone qui sonne sans arrêt, nous dérange alors que nous recevons un client, mais la centralisation des appels est-elle la solution idéale ? L'embauche de personnel dans les agences n'est-elle pas une alternative ? Nous prendrons le temps d'étudier le dossier avec les personnels concernés (plateformes et agences) avant d'émettre un avis le mois prochain.

Ensuite on a été informés des projets d'ouverture d'agences : 17 en Gironde, 1 à l'étude dans les Landes et 2 en Lot & Garonne. Le concept Alliance est maintenu, mais une attention particulière sera apportée au respect des pratiques locales pour se fondre dans l'environnement existant.

Puis information sur les travaux Atlantica : ça baigne à part un petit contretemps qui aura pour conséquence d'allonger à trois jours le week-end de la bascule.

Mr Pichon peut donc être rassuré, le boulot sera fait !

Un problème est soulevé puisque la direction profite des formations Atlantica pour informer, re-informer ou former les stagiaires aux règles légales en matière de déontologie. Elle fait même signer une feuille d'émargement attestant de la participation à ce quart d'heure déontologique. Ceci pour les organismes de contrôle. Les stagiaires n'ont pas copie du texte de référence, où, de mémoire, il est recommandé de signaler les manquements à la déontologie ...

Donc, nous avons suggéré que ce sujet (important) soit traité en réunion de service ou agence, qu'il soit organisé des débats explicatifs en rognant sur le temps consacré à la mobilisation générale sur les objectifs commerciaux.

A part ça, les commissions se sont réunies, ont travaillé et nous avons terminé le CE vers 18 heures. ■

Réunion Délégués du personnel

Après quelques questions de l'intersyndicale sur des sujets récurrents comme les remplacements des conseillers par les assistants, différentes procédures agences, les heures supplémentaires non déclarées, notre ami délégué syndical de FO est rentré dans un délire total concernant l'obligation qu'ont les CDD de se déplacer au service des ressources humaines. Vous comprenez, cela coûte cher (frais de déplacements payés, non présence sur le lieu de travail), alors que l'on pourrait déléguer au chef d'agence...

Problème, suite à quelques ratés (ressources humaines, perte de courrier ou hiérarchie locale) et prudente au vu des assigations aux prud'hommes en cours, les RH, afin d'éviter tout oubli car ils n'ont qu'un délai de 48h au moment de l'embauche, ont décidé depuis près de deux ans de faire venir signer tout les nouveaux agents au siège bordelais. Ainsi, tout le monde met un visage sur tout le monde, n'en déplaise à certain mais l'embauche du personnel, reste bien du domaine des RH, même si elle n'est pas parfaite.

En ce qui concerne nos questions, nous demandions des précisions pour la REC concernant des formateurs Atlantica, l'application de la nouvelle tarification pour les contrats d'assurance Pacifica (il faudra contacter individuellement le service, bon courage à eux...).

En ce qui concerne le barème des remboursements kilométriques, nous avons une réponse un peu définitive, la direction n'ira pas au delà du barème existant (celui des impôts) puisqu'au delà il y a fiscalisation. Pour le CESU ce n'est pas du ressort des DP donc nous le demanderons aux négociations annuelles. Un petit mot tout de même sur le message envoyé par la DRH concernant l'hébergement dans le cadre des formations Atlantica, il nous semble dommage que chacun n'ait pas pu avoir le choix, mais devant l'agacement de la direction sur cette question, le débat a commencé à déborder sur l'absentéisme, affaire à suivre. ■